

## États-Unis (Floride)

### Peine de mort Préoccupations d'ordre juridique

Angel Nieves Diaz (h), 55 ans

#### **ACTION URGENTE**

##### **PUBLIC**

Index AI : AMR 51/198/2006

Informations complémentaires sur l'AU 317/06 (AMR 51/177/2006, 24 novembre 2006) et suivante (AMR 51/178/2006)

ÉFAI

14 décembre 2006

Angel Nieves Diaz a été exécuté par injection létale en Floride dans la soirée du 13 décembre. Il avait été condamné à mort en 1986 pour le meurtre d'un gérant de bar, Joseph Nagy, tué à Miami lors d'un vol à main armée.

L'exécution a eu lieu alors qu'un témoin qui avait joué un rôle clé en première instance était revenu sur ses déclarations. Environ soixante minutes avant l'heure à laquelle Angel Diaz devait être exécuté, la Cour suprême a rejeté son ultime recours, qui mettait en avant cet élément et remettait en cause la constitutionnalité de la procédure d'exécution par injection létale appliquée en Floride.

Lorsqu'il a prononcé ses dernières paroles, Angel Diaz a de nouveau clamé son innocence : *«L'État de Floride est en train de tuer un innocent. L'État de Floride est en train de commettre un crime, car je suis innocent. La peine de mort est non seulement un acte de vengeance, mais aussi une forme de lâcheté humaine. Je regrette que les choses se passent comme ça et que ma famille ait à traverser cette épreuve.»*

La procédure d'exécution a duré trente-quatre minutes et il a fallu doubler la quantité de produit létal utilisée pour provoquer la mort d'Angel Diaz. L'équipe chargée de l'exécution a apparemment injecté une deuxième dose lorsque les moniteurs cardiaques ont indiqué qu'Angel Diaz était toujours en vie. L'un de ses avocats, qui a assisté à l'exécution, a déclaré : *«Manifestement, les choses se passaient très mal. M. Diaz avait l'air de souffrir énormément. Il a suffoqué pendant onze minutes. C'est énorme. Là, il y a quelque chose qui ne va pas.»*

Selon les informations recueillies, pendant l'injection létale, des témoins ont vu Angel Diaz grimacer, tousser et frissonner. Seize minutes après le début de la procédure, des membres de l'équipe chargée de l'exécution ont communiqué entre eux par téléphone. Six minutes plus tard, d'après des témoins, le corps d'Angel Diaz a violemment tressauté. À nouveau, un membre de l'équipe chargée de l'exécution a passé un appel téléphonique. Quelques minutes après, plus d'une demi-heure après le début de la procédure, un médecin dont le visage était masqué par un capuchon bleu est entré dans la salle d'exécution pour vérifier si Angel Diaz était encore en vie. Une minute plus tard, il est retourné dans la pièce, a de nouveau recherché des signes vitaux chez Angel Diaz puis a fait un signe de tête affirmatif à un membre de l'équipe chargée de l'exécution. On a alors annoncé aux témoins que la procédure d'exécution était achevée. D'après certaines sources, les membres de la famille d'Angel Diaz étaient très éprouvés par la scène à laquelle ils avaient assisté, l'un d'eux s'est évanoui et des soins médicaux ont dû lui être dispensés.

Les autorités ont affirmé que l'utilisation d'une double dose avait été prévue à l'avance, car le prisonnier souffrait d'une maladie du foie qui ralentissait les effets du produit mortel. Le gouverneur Jeb Bush aurait déclaré : *«Les problèmes de santé du prisonnier, antérieurs à l'exécution, expliquent que la procédure de ce soir ait duré plus longtemps que celles qui ont eu lieu dernièrement cette année.»*

La mort d'Angel Diaz porte à 53 le nombre de condamnés à qui les autorités des États-Unis ont ôté la vie depuis le début de l'année, et à 1057 le nombre de prisonniers tués depuis la reprise des exécutions judiciaires dans ce pays, en 1977. Soixante-quatre de ces exécutions ont eu lieu en Floride.

**Aucune action complémentaire n'est requise de la part des membres du réseau Actions urgentes.  
Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels.**